

# BULLETIN MENSUEL

112<sup>ème</sup> ANNEE  
FEVRIER 2018  
N°2



PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE



EXPEDITION - SECRETARIAT : François ROUSSEAU  
Rue du Doyenné 23  
1180 Bruxelles

EDITEUR RESPONSABLE : Robertine CLARK  
Rue Audrey Hepburn 12 Bte 9  
1090 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N° d'agrément P008179

## ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif  
Fondé en 1906 - Société Royale  
[http:// www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles  
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : François ROUSSEAU (GSM 0476 38 83 98)  
Courriel : secretariat1 [AT] cerclepegase.be

BULLETIN : Marion SCHUBERTH  
Courriel : marion.schuberth [AT] cerclepegase.be

## COTISATION 2018 !!

- Membre adhérent : **14€\*** (les nouveaux membres sont priés de renvoyer un bulletin d'adhésion complété au secrétariat ou via le site. Ce bulletin ne doit être rempli qu'une seule fois : un simple versement de la cotisation suffit ensuite pour prolonger l'inscription)
- Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
- Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)  
Les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale. **Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement !**

**La cotisation donne le droit de participer *gratuitement* à toutes les balades !**

Assurance facultative : **2,00€**- pédestre  
**2,50€**- pédestre/cycliste

(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

Les paiements : doivent être effectués **par virement** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

Remboursement mutuelle : Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc dûment complété, **accompagné d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom ou à celui de votre mutuelle**, à Mme R. Clark, Rue Audrey Hepburn 12 bte 9 à 1090 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase.

N'oubliez pas de **signaler tout changement dans vos coordonnées** : adresse postale, adresse mail et téléphone

Le **Comité** se réunira le jeudi 1 février à 17h30 au Novotel, Rue Marché-aux-Herbes 120.

## SOMMAIRE

A vos agendas !.....	3
Sous la loupe .....	3
Promenades cyclistes.....	4
Sorties pédestres du mercredi.....	4
Sorties pédestres du samedi .....	6
Sorties pédestres du dimanche .....	7
WE et séjours .....	8
Articles rédactionnels .....	9
Carnet noir .....	11

## A VOS AGENDAS !

**MARS** : du vendredi 30 mars au lundi 2 avril : De la **baie d'Authie** à La Panne – 1

**AVRIL** : du samedi 28 avril au mardi 1<sup>er</sup> mai : De la **baie d'Authie** à La Panne – 2

**MAI** : du mercredi 9 au samedi 12 mai : **voyage annuel** en car en **Lorraine** (voir p.8)

**MAI** : du samedi 19 au lundi 21 mai : **sortie à vélo** à Poperingen.

**JUIN** : Samedi 9 au dimanche 10 juin: **WE** rando-gastronomique à **Libin**.

Tous les détails et derniers développements sur le site : [www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

## SOUS LA LOUPE

**VISITES STATIONS METRO** : **Jeudi 22 février**, **Marion SCHUBERTH** vous propose la suite de la visite du métro, seconde partie. Nous partirons à 14h30 de la station « Osseghem », rejoindrons la ligne 1 et 5 pour nous diriger d'une part vers « Stockel » d'autre part vers « Herrmann-Debroux » en nous arrêtant pour prêter attention aux œuvres d'art. Inscription auprès de Marion par mail marion.schubertth [AT] cerclepegase.be ou par SMS au 0474 76 96 14. Nombre de places limité !

**SAMEDIS DE FEVRIER** : l'équipe qui vous propose chaque samedi une marche plus lente et plus courte que la marche d'environ 10 km s'est enrichie d'un pilote supplémentaire : **Guy CAILLOUX** s'est proposé pour épauler dorénavant les pilotes **Nadine DUQUENNOIS, Mina GOLDFINGER et Marion SCHUBERTH**. C'est un soulagement, mais d'autres volontaires sont toujours les bienvenus ! (voir p.6).

**Arlette TRIEST**, responsable des marches du mercredi, lance un appel pour compléter son équipe de pilotes pour les sorties de 12 km. (voir p.9)

*Le Cercle Pégase asbl existe grâce à la participation d'organiseurs bénévoles dont la responsabilité ne peut en aucun cas être mise en cause. Chacun participe aux activités à ses propres risques (voir aussi « Clause de responsabilité » p.11).*



## **SORTIES CYCLISTES DE FEVRIER**

Responsable : Renaat JESPERS, rue Jan Blockx, 10, 1030 Bruxelles  
GSM 0484 11 53 93 - renaat.jespers [AT] cerclepegase.be

**Jusqu'en mars 2018** les promenades hebdomadaires à vélo sont interrompues.

Sortie à vélo à Poperingen les 19, 20 et 21 mai : voir rubrique « WE et séjours »

Pour toutes questions contactez Renaat Jespers 0484 11 53 93



## **SORTIES DES MERCREDIS DE FEVRIER**

Responsable : Arlette TRIEST, rue Marlène Dietrich 8 Bte15 – 1090 Bruxelles. Tél. 02 476 22 72 ou 0472 297 655. E-mail : arlette.triest [AT] cerclepegase.be

**Allure de marche** (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)

L = Lente : moins de 3,5 km/heure      M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h      R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

**N.B.** : PRP = petite restauration possible, PN(l) = pique-nique (intégral)

**Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.**

**!!!** En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone **!!!**

**!!!** Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif **!!!**

7 **12km – L – Maria HUMMEL** (02 411 56 74). Départ à 10h55 de **Imde Kerk**, Barbierstraat, 1861 Wolveterm (bus De Lijn 250 à 10h Gare du Nord, 10h08 Ribaucourt, 10h14 Bockstael, 10h23 Roi Baudouin, arrivée Imde Kerk à 10h51). **PN à 1840 Londerzeel** au café De Palm, Markt 28 (052 30 93 86 ou 0478 75 56 99)

**18 km – M – André JONAS** (0494 766 918) Départ à 10h15 de **Boitsfort** (arrêt Pépinière du Bus 17 – Av. De la Foresterie/Rond-Point de l'Europe). **PN à Auderghem** au Park Hockey Club 50 av. Charles Schaller 50 (02 660 13 82).

**25 km – S – Michèle GUESSE** (02 465 93 34) - Réunion métro Herrmann-Debroux à 8h55. Départ en bus TEC E à 9h13 pour **Chaumont-Gistoux**. Arrivée à 10h07. Chaumont-Gistoux, Longueville, Cocrou, Grez-Doiceau (**PN**), Archennes, Florival. Retour en train à 16h45 (via Ottignies) Arrivée Bruxelles Central à 17h52.

14 **12km – L – Danielle DE REDE** (02 672 10 00) Départ à 10h45 de l'église de Strombeek-Bever (Bus De Lijn 230 à 10h05 à la Gare du Nord, 10h13 Ribaucourt, 10h20 Bockstael B, 10h29 De Wand, 10h37 Strombeek-Bever Kerk) **PN à Grimbergen**, à la cafétaria Prinsenbos, Pastoor Woutersstraat (0496 03 29 78)

**18km – M - André JONAS** (0494 76 69 18) – Départ à 10h10 devant le Châlet de la Pède, rue de Neerpede 575 à **Anderlecht** - parking aisé (le pilote sera à l'arrivée du tral 81 à son terminus, Av. Marius Renard pour vous conduire au lieu de départ). **PN à Schepdael** à la Horse's Farm, Hunselveld 4 (02 582 14 62 ou bien Mme Duvivier 0476 52 12 45)

**25 km – S – Jacqueline HUART** (02 351 61 48) - Réunion Gare centrale. Départ train à 8h51 vers Braine l'Alleud 9h22 où bus TEC 36 à 9h35 vers **Plancenoit**. Plancenoit, Maransart Couture-St Germain, **Lasne** (**PN** au centre sportif ), Ohain, La Marache, Plancenoit. Retour : soit bus 36 à 16h12 vers Braine L'Alleud - nombreux trains vers la jonction ou Bru. Luxembourg **ou** 16h47 vers Rixensart 17h07 - train à 17h26 - Bru. Luxembourg 17h51.

21 **12km – L – Danielle DE REDE** (02 672 10 00) Départ à 10h40 de la **Petite Espinette – Uccle** (Bus De Lijn 136 à 9h57 Gare du Midi, 10h01 Porte de Hal, 10h16 Bascule, 10h25 Vivier d'Oie – 10h34 Petite Espinette – Kleine Hut). RV Coin Av. Pittoresque/ Av. Bon Air. **PN à Linkebeek** à la cafétaria de Moelie, Rue St Sebastien 4 (0473 48 73 74).

**18km – M – Eddy BLOCKMANS** (02 380 03 79 ou le jour de la marche uniquement 0473 65 13 07) Départ 10h15 de gare de **Lot** (Huysmanslaan 3. (Train Gare du Nord à 9h52, Gare centrale 9h56, gare du Midi 10h02, Lot 10h13 ou Bus STIB ligne 50 Midi 9h35 terminus LOT gare à 10h07 ou Bus De Lijn ligne 810 Metro Veeweyde 9h51, Lot station 10h11. **PN** café Den Herberg, O. de Kerkchove d'Exaerdestraat 16, 1501 **Buizingen** 02/308 36 56 ou 0476 41 92 67.

**25 km– S – André THIRY** (0474 33 49 18) - Réunion Gare Centrale à 8h30. Départ en train à 8h43 pour **Bierges** (via Leuven D.9h26). Arrivée à 9h58. Bierges, Rosières, Lac de Genval, **La Hulpe** (**PN** à la cafetaria du Centre Folon) - Drève de la Ramée et autres de la forêt de Soignes - Parc Solvay-Boitsfort. Retour en train à 16h42. Arrivée Bruxelles Central à 17h07. **NB**: Le pilote attend le groupe en gare de Bierges

28 **12km – L – Arlette TRIEST** (02 476 22 72 ou 0472 29 76 55) Départ à 10h45 de la Gare de **Merchtem**. (Bus De Lijn 245 à 9h40 Gare du Nord, 9h48 Ribaucourt, 9h55 Bockstael, 10h06 UZ Laerbeek, 10h22 Merchtem – Arrêt Nieuwe Wijk puis marcher jusqu'à la gare **ou** train (direction Zottegem) à 9h55 Gare du Nord, 10h06 Gare du Midi, 10h14 Gare Simonis B, 10h21 Gare de Jette, 10h36 Gare de Merchtem). **PN à Mollem**, Café 't Corenhof, Dorp, 02 460 45 54.

**18km – M – Patrick MAERTEN** (0477 94 94 43 le jour de la marche uniquement) – Départ à 10h05 de 3080 **Vossem**, Leuvensesteenweg 139 – Arrêt Stationstraat (Bus De Lijn 317 à 9h31 au Métro Kraainen – Arrivée 9h58) – **PN à 3080 Duisburg** au café Pachthof Stroykens, Merenstraat 19 (02 767 49 80)

**25 km – S – Gino SANTI** (02 345 05 10) – Réunion Gare du Luxembourg 8h40. Départ en train à 8h56 (Central à 8h37) pour **Gastuche** (via Ottignies D. 9H22). Arrivée à 9H37. Gastuche, Bois de Laurensart, Sint Agatha-Rode bos, **Huldenberg (PN)**, Duisburg, Tervuren. Retour en tram STIB 44 à 16h30 vers Montgomery.

## SORTIES DES SAMEDIS DE FEVRIER

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles. Tél. 02 425 43 39.  
E-mail: [andre.jonas@cerclepegase.be](mailto:andre.jonas@cerclepegase.be)



**Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Soutenue : de 4 à 4,5 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.**

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone

3 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54 ou 0478 22 83 23) Réunion au **Fort-Jaco** à Uccle devant le n° 354 Vieille rue du Moulin (tram 92, bus 43)

En alternative **Mina GOLDFINGER** (0497 38 46 39) vous propose une marche plus courte et moins rapide au départ du **même RV**.

10 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion à **Auderghem-Trois Couleurs**, angle avenue de Tervuren/avenue I.Gérard (tram 44 arrêt Trois Couleurs) Parking aisé

En alternative **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) vous propose une marche plus courte et moins rapide au départ du **même RV**.

17 **Marie-Anne WINDERICKX** (0487 538 316) Réunion à **Tervuren-Parc** (terminus du tram 44) Parking aisé

En alternative **Guy CAILLOUX** (0497 27 24 81) vous propose une marche plus courte et moins rapide au départ du **même RV**.



24 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à **Herrmann-Debroux** au coin de la rue J Bassem (métro ligne 5, bus 41, tram 94)

En alternative **Nadine DUQUENNOIS** (0479 80 30 23) vous propose une marche plus courte et moins rapide au même RV.



## SORTIES DES DIMANCHES DE FEVRIER

Responsable : Chantal TELLIER (0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - [chantal.tellier \[AT\] cerclepegase.be](mailto:chantal.tellier@cerclepegase.be)) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées.

Il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

**Allure de marche** (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).

**L** = Lente : moins de 3,5 km/heure

**M** = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

**S** = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

**R** = Rapide : plus de 4,5 km/h

**N.B.** : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

4 **24 km – S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h). **De Merchtem à Jette**. RV à la gare de Bruxelles Midi à 8h45. Départ à 9h05 pour Merchtem, arrivée à 9h36. Retour de Jette en tram. Merchtem, Paardenbos, Vrijlegem, Mollem, Bollebeek, **Kobbegem (PN)**, Relegem, Laarbeekbos, Poelbos et Jette

11 **17 km – M – André JONAS** (0494 766 918) **Tervuren en boucle**. Départ à 10h30 du terminus du tram 44 à Tervuren à l'entrée du parc, parking aisé +/- au n° 10 Leuvensesteenweg à 3080 Tervuren. **PN à Duisburg**, au café Pachthof Stroykens, Merenstraat, 19 (Tél. 02 767 49 80).

**22 km – S - Patrick BAIRIN** (0476 66 85 74 - après 19h00 ou [patrick.bairin \[AT\] cerclepegase.be](mailto:patrick.bairin@cerclepegase.be)). **Sint-Joris-Weert en boucle**. RV à la gare de Bruxelles Central à 9h. Départ du train à 9h16 pour Louvain, arrivée à 9h41 et correspondance à 9h56 pour St-Joris-Weert, arrivée à 10h08. Retour à 16h50 via Louvain, arrivée à Bruxelles à 17h40 ou à 17h11 via Ottignies, arrivée à Bruxelles à 18h22. St-Joris-Weert, le long de le Dijle, Korbeek-Dijle, Tersaartbos, Loonbeek et retour vers St-Joris-Weert. **PN I**.

18 **20 km – L + M – Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 02 250 07 22 aux jours et heures scolaires). **A travers les communes de Bruxelles (5ème étape) Koekelberg et Ganshoren (visite en 2 parties de Ganshoren)**. RV à la station de métro Ribaucourt (lignes 2 et 6), au niveau -1 côté du Boulevard du Jubilé (Bus De Lijn, Bus STIB 89 et tram 51) à partir de 9h40. Départ à 10h précises. Si météo favorable et pour celles et ceux qui le souhaitent, accès (payant – prévoir quelques €) en ascenseur au Belvédère de la Basilique de Koekelberg. **PN** au sec encore à déterminer. Retour avec le bus 49 ou le tram 19.

**22 km – S – Luc LECLEIR. Jodoigne en boucle.** RV à la gare de Bruxelles Central à partir de 8h. Départ à 8h19 pour Leuven. Arrivée à 8h51. Continuation à 9h08 en bus (TEC ligne 18) vers Jodoigne. Arrivée 10h05. Retour en bus De Lijn (360) vers Tienen d'où train pour Bruxelles. Arrivée prévue à 17h43 (sauf imprévu). A travers les paysages vallonnés et les beaux villages de la Hesbaye brabançonne (Gobertange, Saint Remy-Geest, Hoegaarden, Zetrud, ...). **PN** dans un établissement à Hoegaarden ou à l'extérieur en fonction de la météo.

25 **10 km – M - Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54 ou 0478 22 83 23). **Promenade circulaire en Forêt de Soignes.** Départ à 14h. de la gare de Boitsfort, arrêt du tram 94 « Boitsfort-Gare ».

**20 km – M et S - Edouard** (02 215 77 70). **Uccle et Linkebeek en boucle.** Départ à 10 h. du Fort Jaco (terminus tram 92). **PN à Linkebeek** au café Le Bistro, avenue des Hospices 2265 à côté de la gare.

**22 km – S – Chantal TELLIER. Erpent en boucle.** RV à la gare de Bruxelles Central à partir de 7h45. **Attention :** le pilote vous attend à la gare de Jambes. Départ à 8h07 pour Jambes, arrivée à 9h19 et bus pour Erpent à 9h36. Retour de Jambes à 17h40 et arrivée à Bruxelles Central à 18h52. Erpent, Dave, les Fonds de Dave, Nannine, Erpent, Jambes. \_Parcours vallonné, boisé, le bâton peut être utile. (lire aussi "le bois domanial p.9)

## WE et SEJOURS

### Voyage en Lorraine du 9 au 12 mai 2018

Les inscrits au voyage sont priés de nous faire parvenir le solde pour **le 15 mars** au plus tard. Il est de

159,00 € par personne en chambre double ou twin

273,00 € par personne en chambre single

A ce montant, veuillez ajouter le prix des activités facultatives que vous avez choisies.

A savoir : 6 € pour la visite guidée de Nancy le vendredi 11 mai en matinée.

5 € pour la visite d'une cave et dégustation le samedi 12 mai midi **ou** 25 € pour le restaurant.

A noter que Patrick organisera une petite promenade hors de Nancy après la visite guidée pour ceux qui ne voudraient pas poursuivre la visite libre de la ville.

A verser au compte BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase en mentionnant  
« Solde séjour La Lorraine et *les activités choisies* : visite-cave-restaurant »



# ACTIVITES CULTURELLES

## Délire Carnavalesque

Le dimanche 11 février 2018 à 15h un membre du Cercle Pégase, Philippe Lelouchier, vous convie à venir le rejoindre pour un *DELIRE CARNAVALESQUE*

Se déguiser avec un chapeau en forme de (vrai !) lapin : c'est déjà un délire en soi à l'occasion de la fête du carnaval. Les spectateurs conviés à participer au spectacle le seront peut-être aussi de manière impromptue lors de situations théâtrales cocasses. Magie, rires, surprises et même nouvelles illusions seront aussi au rendez-vous.

LE PETIT CHAPEAU ROND ROUGE, rue Père Eudore Devroye 12 à 1040 Etterbeek  
[www.lepetitchapeaurondrouge.be](http://www.lepetitchapeaurondrouge.be) - Prix: 9 euro - Durée du spectacle: 1 heure

## ARTICLES D'INTERET GENERAL

### Le bois domanial appelé « Bois brûlé »

Une grande partie de ce bois est composée d'essences feuillues. La chênaie située côté Erpent est particulièrement intéressante. De vieux arbres sont conservés, ce qui permet d'accueillir de nombreuses espèces cavernicoles comme le pic épeiche, la sitelle torchepot ou encore le grimpereau des jardins. Avant de descendre en-dessous de la ligne de chemin de fer, le chemin continue à droite dans une forêt diversifiée et humide par endroit.

Dans la partie centrale du Bois brûlé, un peuplement très dense et exclusivement composé de bouleau se développe. Ce n'est pas le résultat d'une plantation mais bien d'un phénomène de recolonisation naturelle intervenu après une perturbation majeure: un incendie.

Toute parcelle déboisée naturellement ou artificiellement évolue en effet progressivement vers la forêt en passant par différents stades. Après les genêts et autres sorbiers, le bouleau arrive à occuper la strate arborée. En fonction du sol, le stade le plus avancé est dominé soit par le hêtre dans de bonnes conditions soit par le chêne lorsque le sol est trop pauvre ou trop humide. Dans le cas du Bois brûlé, le forestier est intervenu récemment en diminuant la densité des bouleaux afin de favoriser les arbres les mieux conformés.

### Cherche pilote désespérément

Ne vous bousculez pas ! Nous savons que pas mal de marcheurs boudent le plaisir de devenir pilote... A tort ! Nous serions heureux d'accueillir un pilote supplémentaire les mercredis, pour une distance de 12 km.

Quelle joie de découvrir de nouveaux sentiers sympas, de les partager ensuite avec un groupe de personnes qui vous suivent en toute confiance en se vidant la tête des soucis de tous les jours, profitant du grand air et du paysage !

Si vous hésitez mais êtes tentés, prenez contact avec Arlette Triest 02 476 22 72 ou 0472 297 655. E-mail : arlette.triest [AT] cerclepegase.be. Nous vous aiderons à vous mettre en selle en vous coachant au début si nécessaire !

Voici, chers lecteurs, encore deux articles de notre regretté Jean Paulis :

### **TOMBER dans les POMMES**

Quand vous en avez l'occasion, surtout quand c'est en dehors d'une date traditionnelle, n'hésitez pas à manifester à l'objet de votre affection, une toute particulière attention, en lui offrant par exemple, un bouquet dans lequel se trouve un tournesol géant de nos jardins dont le format XXL de sa fleur et sa couleur éclatante lui témoigneront la ferveur de votre attachement.

Peut-être verrez-vous la personne concernée « tomber dans les pommes !!! », curieuse expression apparue à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et qui a une origine controversée : certains prétendent en effet que les « pommes » seraient une déformation d'un ancien mot, les « pâmes », que l'on retrouve dans « tomber en pâmoison » ou « se pâmer », attitude totalement inconnue à notre époque, nécessitant une mise en scène avec chaise longue, éventail et flacon de sels pour réanimer la victime de cet incident. Plus vraisemblablement, faut-il en trouver l'origine du côté de George Sand qui utilisait la formule « être dans les pommes cuites » pour décrire son extrême fatigue.

Soyez donc attentifs à la réaction que pourrait créer votre peut-être très inattendue offrande et, sait-on jamais, faites- la pas loin d'une chaise longue, ce n'en sera que plus romantique !!!

Jean Paulis

### **Quand la survie fait devenir carnivore**

Les humains le sont devenus, passant de la cueillette et la consommation de végétaux vers la consommation de viande, possible grâce à l'invention et l'utilisation d'outils tranchants permettant le dépeçage d'animaux sauvages et leur découpage perfectionné ensuite lors de l'invention du feu qui en permettait la cuisson.

Mais qu'en est-il des plantes « carnivores » : c'est une évolution nécessaire qui est apparue pour qu'elles puissent survivre et croître dans des tourbières acides pauvres en nutriments compensée par la digestion d'insectes qu'elles capturent grâce à la production d'un cocktail d'enzymes dans leurs sucs qui, initialement, étaient une défense pour se rendre indigeste à leurs prédateurs. Elles capturent ceux-ci par un piégeage des insectes au moyen de glu ou en formant de mortels toboggans d'où il est impossible de sortir, avant de les digérer par la production d'acide jasmonique qui était le répulsif d'origine.

Merveilleuse nature, non ???

Soyez rassuré, si votre doigt vient à se frotter sur les feuilles d'une « *Dionaea muscipula* », vous ne risquez pas de le retirer rongé par la plante !!!

Amicalement

Jean Paulis

### **CLAUSE DE RESPONSABILITE – ACTIVITES DU CERCLE PEGASE a.s.b.l.**

Les participants déclarent décharger le Cercle Pégase a.s.b.l. ainsi que tout membre du Cercle Pégase a.s.b.l. (dénommé ci-après organisateurs), qui organise une ou des activités de toute responsabilité, tans contractuelle qu'extracontractuelle, pour tout acte, toute faute, même lourde, toute négligence ou abstention, à l'exception de la faute intentionnelle, que les organisateurs pourraient commettre lors de l'organisation de marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements et lors de la réservation de séjours tant en Belgique qu'à l'étranger.

Les participants renoncent notamment à tout recours contre les organisateurs du fait de tout dommage qu'ils pourraient subir au cours des marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements. Ils reconnaissent également ne pouvoir exercer de recours contre les organisateurs en restitution de l'acompte et/ou du solde versés, si ceux-ci venaient à être perdus en raison de l'insolvabilité (faillite, réorganisation judiciaire, déconfiture...) ou d'un acte frauduleux des propriétaires ou gérants du logement.

Tout litige lié aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. est de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles. Seul le droit belge est d'application. La participation aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. vaut acceptation des dispositions qui précèdent.

## **CARNET NOIR**

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **Gladys KAROLAK** qui, pendant près de 30 ans, nous a accompagnés régulièrement dans nos sorties dominicales mais aussi celles du mercredi.

Que sa famille et ses amis trouvent ici l'assurance de nos très sincères condoléances



# CERCLE PEGASE asbl

Promenades, marches, randonnées, cyclotourisme, activités culturelles, WE, WE prolongés et séjours en Belgique et à l'étranger.

<http://www.cerclepegase.be>

## SUIVEZ-NOUS



<https://www.facebook.com/cerclepegase>



<http://randonnees-cerclepegase.skynetblogs.be/>



<https://plus.google.com/+CerclepegaseBerandonnees>



<https://www.youtube.com/c/CerclepegaseBerandonnees>